



## Association Sportive 2019/2020

publié le 05/09/2019

Les formulaires d'inscription vont être distribués à partir du jeudi 05 septembre par les enseignants d'E.P.S.  
Les formalités sont simples : Il suffit de remplir l'autorisation parentale et de donner un chèque de 16 euros à l'ordre de l'Association Sportive du collège. Cette adhésion donnera à votre enfant l'accès à l'ensemble des activités proposées cette année :

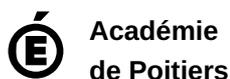
- activités de pleine nature le mercredi de 12h30 à 14h30 ( selon les semaines : entraînement à la course d'orientation ; bike and run ; VTT ; canoé-kayak) vestiaires au gymnase Ravet ; activités sur les sites environnants ( Lalande ; La Seudre). Un calendrier précis sera donné à tous les élèves inscrits.
- le jeudi de 12h20 à 13h20 : entraînement badminton au gymnase Meunier
- le jeudi de 12h20 à 13h20 : entraînement futsal au gymnase Ravet
- le vendredi de 12h20 à 13h20 : entraînement Tennis de Table au gymnase Ravet.

En plus de ces entraînements hebdomadaires, des rencontres sportives seront organisées le mercredi après-midi.  
Un calendrier sera bientôt mis en ligne.

Chaque semaine, sur le site du collège, vous pourrez lire à partir du vendredi matin le programme et les horaires de ce qui vous est proposé le mercredi suivant.

Une découverte gratuite de toutes les activités est possible **pour les élèves de sixième** jusqu'à la fin du mois de septembre. Passé ce délai, tous les élèves devront être à jour de leur prise de licence.

Nous espérons vous retrouver nombreux dès la semaine prochaine.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.